

Déclaration d'ouverture de l'Union européenne à la plénière

La délégation de l'Union européenne (UE) souhaite exprimer sa sincère gratitude au gouvernement de la République arabe d'Égypte d'avoir accueilli la 28e réunion ordinaire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT). La planification méticuleuse et l'hospitalité chaleureuse offerte à tous les participants ont certainement créé un environnement propice à des discussions constructives et à la promotion de la collaboration. L'UE souhaite également adresser ses remerciements au Secrétariat de l'ICCAT qui, comme toujours, a déployé des efforts considérables pour assurer le bon déroulement des réunions de l'ICCAT.

Pour l'UE, l'adoption d'une mesure de gestion pour les thonidés tropicaux lors de cette réunion est une priorité essentielle. Après des années de négociations difficiles sur cette question, en particulier sur l'allocation pour le thon obèse, le moment est venu pour les Parties contractantes de fournir un effort concerté pour parvenir à un accord comprenant une redistribution plus équitable aux pays en développement qui pêchent ce stock ainsi que la reconnaissance des efforts considérables déjà accomplis par les principaux pêcheurs pour reconstituer le stock.

Une autre priorité de l'UE cette année est la poursuite de l'amélioration des mesures de gestion et de conservation des requins. À cet égard, l'UE présente des propositions ambitieuses visant à mettre en place des mesures robustes pour le requin peau bleue et le requin-baleine.

Comme toujours, l'une des principales préoccupations de l'UE est la mise en œuvre stricte et correcte des règles de l'ICCAT afin de garantir l'efficacité des mesures de gestion adoptées. L'UE présente une résolution visant à faciliter la mise en œuvre du système d'arraisonnement et d'inspection en haute mer, ainsi qu'une proposition de normes minimales pour l'utilisation des systèmes de surveillance électronique dans les pêcheries de l'ICCAT.

Les Parties devraient également profiter de cette réunion annuelle pour réfléchir au fonctionnement futur de l'ICCAT et à ce que nous voulons atteindre au sein de l'organisation dans les années à venir. L'ère post-COVID a entraîné une augmentation considérable de la charge de travail et des réunions. Cette situation met à rude épreuve les Parties contractantes, le SRCS et le Secrétariat. Dans ce contexte, l'UE souhaite que l'ICCAT continue à être une organisation axée sur les résultats qui fonctionne de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible. L'UE appelle les Parties contractantes à saisir l'occasion de la réunion annuelle de cette année pour se concentrer sur les principales priorités de l'organisation et les définir pour l'avenir.

Enfin, l'UE est enthousiaste quant à l'opportunité de collaborer avec toutes les Parties contractantes au cours de cette Réunion annuelle de l'ICCAT. Nous sommes convaincus que notre dévouement collectif, notre expertise et notre engagement commun en faveur des pêcheries durables ouvriront la voie à des résultats positifs.